



INTEFP lieu du monologue social

Ou comment les attachés ne sont pas les bienvenus à l'INTEFP

L'INTEFP au cœur du dialogue social ? Pas vraiment, la Direction passant très souvent outre les propositions et les avis défavorables des membres du CT.

Dernier exemple en date : les modalités de mise en place du RIFSEEP, unanimement rejetées par les représentants du personnel à deux reprises et pourtant adoptées en l'état.

La Direction de l'INTEFP, ne jugeant pas satisfaisants les arbitrages pris par la DRH ministérielle, a en effet décidé de fixer ses propres plafonds et planchers de primes.

Conséquence: Un attaché débutant pourra percevoir à l'INTEFP un montant socle d'IFSE de 7.135€ (annuel) quand une affectation dans n'importe quel autre service du Ministère des Affaires Sociales lui garantirait un montant minimal de 9.520€.

Le message est on ne peut plus clair :

- ➔ **Attachés à l'INTEFP : *Demandez votre mutation !***
- ➔ **Attachés voulant venir à l'INTEFP : *Fuyez !***

